

Critères	2025
Respect des réglementations de l'Union européenne	Oui
Densité d'élevage maximale	38 kg / m2
Souche	Souche à croissance rapide et intermédiaire
Environnement : Minimum lux de lumière et intégration de lumière naturelle	Lumière naturelle + éclairage = Dépassement des seuils de lumières demandés
Qualité de l'air : Respect annexe 2.3 directive UE	Qualité de l'air : Respect annexe 2.3 directive UE
Installation de perchoirs et 2 substrats de picage	Perchoirs / bottes de pailles / pierres à picorer
Pas de cages ni de système à plusieurs niveaux	Pas de cages ni de système à plusieurs niveaux
Abattage : Etourdissement sous atmosphère contrôlée ou étourdissement électrique efficace sans inversion de phase	100% des volailles étourdiées avant abattage Développement en cours de l'étourdissement sous atmosphère contrôlée (plus de 50% des poulets sont déjà étourdis selon cette technique)